

# LA LETTRE D'ACTUALITÉS

## DE LA FHF-BRETAGNE

### EDITORIAL

La Fédération Hospitalière de France - Région Bretagne a organisé, le 10 avril dernier, un séminaire pour échanger sur le sujet de l'ambulatoire mais également sur la recherche et l'innovation. Avec plus d'une centaine de participants, en présence de Pierre Bertrand, Directeur adjoint de l'ARS Bretagne, cet après-midi de réflexion a été conclue par Frédéric Valletoux, Président de la Fédération Hospitalière de France.

Cette réunion a ainsi clôturé un travail de réflexion en profondeur sur l'organisation de la santé en Bretagne lancé en décembre 2014 par l'adoption d'une plateforme régionale puis le 26 février par l'organisation d'ateliers participatifs.

Dorénavant, la FHF Bretagne va poursuivre ce travail par la mise en place d'un programme sur plusieurs années, concrétisant ainsi chaque jour son souhait de construire une doctrine dans ses relations avec ses partenaires institutionnels.

Le bureau de la FHF Bretagne remercie tous ceux qui, par leur participation, ont fait de cette rencontre un succès.

#### >> FOCUS

Retour sur les réflexions des tables rondes du 10 avril 2015 :

« Le passage des séjours au parcours : le virage de la santé ». Cette table ronde, animée par René Caillet, de la FHF, a traité de l'impact du virage ambulatoire dans notre organisation de soins. Avec la restitution des travaux des adhérents, mais également des échanges entre médecins libéraux, ARS, HAS et secteur médico-social, il s'est agi de réfléchir ensemble aux conditions pour réussir ce virage ambulatoire. A cet égard, les travaux ont porté sur la méthodologie qui ne pourra passer que l'implication de tous les acteurs et sur la place des différents acteurs sanitaires : médecine de premier recours, centres hospitaliers locaux, établissements de santé mentale mais également médico-sociaux en particulier les EHPAD. Par ailleurs, le virage de l'ambulatoire ne pourra se faire dans les instances de coordination pilotées par les conseils départementaux (CLIC / CODEM / MDPH / Maisons de l'autonomie...)

A cet égard, Gérard Vincent, directeur général de la FHF a souligné la nécessité d'un redéploiement de moyens que suppose le passage aux parcours en

particulier pour les plateformes d'appui et de coordination.

« Le déploiement de la recherche et de l'innovation : un enjeu de santé publique ». Cette deuxième table ronde, animée par Jean Roger Pautonnier, délégué régional de la FHF Bretagne, a eu pour mission de traiter de la recherche dans les CHU et de leur ouverture aux centres hospitaliers avec les conséquences que cela peut avoir sur la valorisation des entreprises innovantes de la région Bretagne. L'expérience du CHRU de Lille et de sa maison régionale de la recherche a été mise en exergue, suivie ensuite par la valorisation des outils à disposition en Bretagne à savoir, la structure ID2Santé destinée à accompagner l'innovation et le lien avec le tissu entrepreneurial ainsi que la structuration des CHU de Brest et de Rennes autour de la recherche clinique qui permet d'intégrer les acteurs qui exercent dans les centres hospitaliers.

A cette fin Gérard Vincent a attiré l'attention des participants sur la problématique d'une évolution toujours plus rapide de la recherche et de l'innovation et de la nécessité de son soutien par les pouvoirs publics nationaux et régionaux.

Nathalie Conan-Mathieu, Secrétaire générale  
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : secretairegenerale.fhb@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission  
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



En conclusion, Frédéric Valletoux, Président de la FHF a dit tout l'intérêt de ce type de manifestation qui permet de confronter les idées mais également de promouvoir une dynamique territoriale qui, au final, aura toujours le souhait de travailler dans l'intérêt général au profit des patients pour améliorer son accessibilité aux soins. Il souhaite que les fédérations régionales s'emparent de la nouvelle loi sur la santé qui laisse toute latitude aux acteurs de terrain de trouver des coopérations et des mutualisations dans des projets territoriaux adaptés. Il souhaite enfin, pour la recherche, que les CHU s'ouvrent davantage aux centres hospitaliers et à la médecine de premier recours, vecteur d'un fort potentiel de développement territorial et de coopérations.

### >> LES RENDEZ VOUS

Le 24 mars, la FHF Bretagne a rencontré une délégation de la Caisse des dépôts et Consignations afin d'échanger sur les opportunités à développer au profit des établissements sanitaires et médico-sociaux. La FHF Bretagne proposera bientôt une rencontre entre la Caisse et les adhérents.

Le 26 mars, la FHF Bretagne est intervenue pour dire son positionnement sur les contrats d'engagement de service publics aux hospitaliers. Tout en acceptant la priorisation de la spécialité « anesthésie – réanimation » sur les hôpitaux isolés, la FHF Bretagne propose de mobiliser le dispositif au bénéfice de l'installation de médecins généralistes dans les établissements de proximité pour un exercice intégralement hospitalier ou un exercice mixte entre un CH et la ville. Cette proposition est cohérente avec la nécessité de mieux prendre en compte le virage ambulatoire.

Le 7 avril, la FHF Bretagne assistait à la réunion de présentation du plan ONDAM par l'ARS Bretagne. Au-delà des objectifs qui seront affinés, la FHF Bretagne a proposé la mise en place d'un groupe « contact » en charge de suivre l'instruction technique dans la mise en œuvre de ce plan. Cette proposition a été acceptée par l'ARS Bretagne. Des réunions vont bientôt avoir lieu pour échanger sur ce sujet difficile pour les établissements.

### >> L'INTERVIEW : 3 questions à Thierry GAMOND-RIUS, Directeur du CHBS de Lorient et administrateur de la FHF Bretagne

3 questions à ...Thierry Gamond Rius, Directeur du CHBS, administrateur de la FHF Bretagne, Président de la CRDCH Bretagne

**FHF – Bretagne : Vous êtes administrateur de la FHF Bretagne et Président de la CRDCH Bretagne... Comment voyez-vous le partenariat entre les deux structures ?**

TGR : Depuis septembre 2014, la CRDCH et la FHF Bretagne se sont rapprochées car ces deux structures ont souvent les mêmes objectifs, les mêmes questionnements et ... les mêmes interlocuteurs. A certains égards, on pourrait simplifier les choses en indiquant que la FHF Bretagne est l'outil politique des directeurs d'hôpitaux et que la CRDCH en est la

structure professionnelle, ou technique.

### **FHF Bretagne : Comment s'est traduit le rapprochement ?**

TGR : le rapprochement s'est organisé de plusieurs manières. D'abord, en décembre dernier, il y a eu une réunion commune entre le bureau de la CRDCH et le bureau de la FHF Bretagne pour échanger sur des sujets communs. Nous avons ainsi préparé ensemble une rencontre avec l'ARS.

Ensuite, le bureau de la FHF Bretagne a été invité à rencontrer le DG de l'ARS Bretagne et ma présence, comme Président de la CRDCH a été proposée.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du plan triennal d'économies, l'ARS s'est inquiétée des remarques qui étaient formulées sur le caractère trop centralisé du dispositif présenté lors d'une réunion des Conférences de directeurs et présidents de CME.

Avec Jean Roger Pautonnier, délégué régional de la FHF Bretagne nous avons proposé la mise en place d'un groupe contact en vue d'une définition partagée d'indicateurs de suivi pertinents et en nombre limité. L'idée est globalement celui d'un co-pilotage du déploiement du plan sur la région. Idée qui a été immédiatement acceptée sur le principe.

### **FHF Bretagne : quels sont les sujets qui, de votre point de vue, méritent d'être poursuivis ensemble ?**

TGR : Il y a beaucoup de sujet à traiter mais au-delà du plan triennal d'économies, la FHF Bretagne et la CRDCH auront également à apporter des propositions pour l'application de la loi sur la modernisation de notre système de santé et notamment la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire et la place de l'hôpital dans le virage ambulatoire.

Beaucoup de thématiques méritent de s'inscrire dans ce travail de partenariat : personnes âgées, e-santé...

De façon plus générale, il convient de valoriser les compétences des professionnels, les initiatives des territoires ; pour défendre l'idée que la responsabilisation des acteurs de terrain peut seule nous permettre de répondre aux défis qui se présentent à nous, nous devons collectivement être force de proposition et participer à l'action.

## AGENDA

19 et 20 mai : salons santé autonomie - Paris

21 mai : réunion groupe de travail FHF sur les coopérations hospitalières - Saint-Brieuc

5 juin : journée départementale sur la santé bucco dentaire en établissement médico-social - Janzé